

### PREMIER RAPPORT

### DU

# COMITÉ PERMANENT DES PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ

# Deuxième session

de la 56<sup>e</sup> législature

du Nouveau-Brunswick

## le 29 mai 2008

## **MEMBRES DU COMITÉ**

M. Kennedy, président

M<sup>me</sup> Lavoie, vice-présidente

M. Miles

M. A. LeBlanc

M. Fraser

M<sup>me</sup> M<sup>ac</sup>Alpine-Stiles

M. Betts

M. Holder

M. MacDonald

le 29	mai 2008
Assemblée législative du Nouveau-Brunswick	
Monsieur le président,	
Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé den a session.	nande à présenter son premier rapport de
Le comité se réunit le 29 mai 2008 à la Chambre du Conseil législatif et étudie les projets de loi suivants, dont il recommande à la Chambre l'adoption sans amendement :	
22, Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite de la ville de Saint John ; 60, Loi modifiant la Loi sur la Pharmacie ; 64, Loi de 2008 sur l'Université baptiste de l'Atlantique.	
Le comité demande à présenter un autre rapport.	
Je propose, appuyé par la députée de Nepisiguit, que le rapport soit adopté par la Chambre.	
Le pi	résident du comité,
Larry	Kennedy, député